

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20116 - 77ÈME ANNÉE

Un scrutin serré annoncé pour le second tour,
l'extrême droite proche du pouvoir

Présidentielle : quel front républicain ?



Le premier tour, on choisit ; le deuxième tour, on élimine. Le peuple a voté. A l'annonce des résultats du premier tour, la plupart des candidats ont appelé directement ou implicitement à voter pour Emmanuel Macron, le 24 avril prochain. En effet, le risque d'une victoire de l'extrême droite étant bien réel, le front républicain est donc la stratégie pour empêcher cette possibilité. Mais de quel front républicain parle-t-on ?

Le risque de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en France est la principale raison de la naissance de différents fronts. Suite à la tentative de coup d'État à Paris le 6 février 1934, un Front populaire s'était constitué. Il rassemblait des partis qui étaient auparavant des adversaires : PC, SFIO et Radicaux. Deux ans plus tard, le Front populaire remportait les élections législatives et allait appliquer un programme de Front populaire.

Mais en 1940, l'extrême droite est arrivée légalement au pouvoir, suite au vote du Parlement accordant les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. L'extrême droite s'empressa de détruire la République, qu'elle sur-nommait « la gueuse ». La Résistance intérieure et les

armées alliées chassèrent l'extrême droite du pouvoir en 1944, à Paris, au prix de 350 000 morts. Il fallait alors tout reconstruire, et veiller à ce que plus jamais l'extrême droite ne puisse revenir à la tête de la France.

Un front républicain issu de la lutte armée s'était alors constitué, avec comme objectif l'application du programme du Conseil National de la Résistance. Parti Communiste, gaullistes et SFIO votèrent des textes qui donnèrent à la France une des législations sociales les plus avancées au monde. C'est durant cette courte période de 1945 à 1947 que les habitants des colonies de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion devinrent en droit égaux aux citoyens de l'ancienne métropole, avec l'abolition du statut colonial au profit de celui de département français. Cette loi fut votée à l'unanimité du Front républicain.

**2002 : Front républicain pour faire
« barrage à l'extrême droite »**

Au cours des années 1980, l'extrême droite est de nouveau redevenue fréquentable, avec un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale entre 1986 et 1988. En 1981, pour empêcher l'élection de Paul Vergès, les socialistes n'ont pas hésité à faire élire Jean Fontaine qui apporta au Front National, son premier Député. Pendant ce temps, la différence de durée des mandats des députés et du président de la République, d'une part, et la capacité du chef de l'État à dissoudre l'Assemblée nationale d'autre part, ont donné naissance à une opposition entre la majorité présidentielle et celle de l'Assemblée nationale entre 1986 et 1988, 1993 et 1995, ainsi qu'entre 1997 et 2002. Pour que majorités présidentielle et parlementaire soient en concordance, deux mesures furent décidées.

1- une réforme constitutionnelle a aligné la durée du mandat du président de la République sur celle des députés : 5 ans.

2- les législatives de 2002 ont été repoussées un mois après la présidentielle accentuant ainsi le rôle prépondérant du Président sur l'Assemblée nationale.

Mais lors du premier tour du scrutin présidentiel en avril 2002, le président sortant Jacques Chirac est arrivé en tête avec moins de 20 % des suffrages, et le candidat de l'extrême droite était en seconde position, devançant le Premier ministre sortant, Lionel Jospin. Cette situation a débouché sur un appel à la constitution d'un Front républicain pour battre l'extrême droite. Au second tour, Jacques Chirac fut réélu avec plus de 80 % des voix. La mouvance de Jacques Chirac remporta les législatives. Le gouvernement mena alors une politique issue du programme du candidat Chirac qui avait fait moins de 20 % des voix au premier tour, mais pas un programme de Front républicain prenant en compte la nouvelle réalité.

2017 : nouveau Front républicain pour faire « barrage à l'extrême droite »

En 2017, l'extrême droite est de nouveau arrivée en

seconde position au premier tour de la présidentielle devançant de 1,3 point son poursuivant. Le candidat arrivé en tête, Emmanuel Macron, avait obtenu 24 % des suffrages. Là encore, un appel au Front républicain fut lancé. Le second tour fut plus serré qu'en 2002, avec 66 % des suffrages pour Emmanuel Macron, contre 34 % pour la candidate d'extrême droite. Un mois plus tard, le parti créé par Emmanuel Macron remportait les législatives. Au cours des 5 années suivantes, le gouvernement a appliqué un programme correspondant à celui défendu par un candidat qui avait eu moins du quart des suffrages exprimés au premier tour de la présidentielle, et qui n'était pas un programme de Front républicain correspondant aux attentes de 66 % des électeurs du second tour.

2022 : Front républicain avec un programme de gouvernement de Front républicain ?

Ce 10 avril, le même cas de figure se pose. Le président sortant arrive en tête avec 28 % des suffrages, l'extrême droite suit à 24 %. Dès l'annonce des résultats, la plupart des candidats éliminés au premier tour ont appelé directement ou implicitement à voter pour le président sortant. Mais mis à part le « barrage à l'extrême droite », quel est le contenu de ces appels au Front républicain ?

Dans son discours au soir du premier tour, le président sortant a fait part de sa volonté de tendre la main aux candidats battus. Il a peu de réserve de voix. Face à la menace d'une victoire réelle de l'extrême droite, le Front républicain aura-t-il un contenu économique, social et politique conforme aux différentes tendances qui le composent de facto ? En outre, le Président sortant ne peut plus faire un 3e mandat. Agiter l'épouvantail de l'extrême droite est insuffisant pour ramener aux urnes les déçus du premier tour ainsi que les abstentionnistes.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Retour sur le Conseil communautaire du 8 avril 2022

CINOR : pas de hausse de la fiscalité



Le 8 avril dernier, le Conseil communautaire de la CINOR a été marqué par des annonces et décisions résumées dans ce communiqué de la collectivité.

100 000 : C'est le nombre de voyages dans PAPANG depuis le 15 mars !

PAPANG a été inauguré et mis en service le 15 mars 2022. Ce nouveau mode de déplacement écologique propose une solution alternative à la voiture. PAPANG entre dans le réseau de bus CITALIS, et les usagers sont bien au rendez-vous avec le chiffre de 100 000 visiteurs atteint en moins d'un mois.

Pas d'augmentation des taux d'imposition à la CINOR

Amélioration du service public de l'eau, amélioration des réseaux d'eau, amélioration de notre cadre de vie : travaux et prestations de ramassage des déchets ...ET... la fiscalité n'augmente pas
Les taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la fiscalité des entreprises restent les plus bas de la Réunion !

La CINOR en partenariat avec l'INSEE, le SIDELEC, le Centre de gestion

- Partenariat avec l'INSEE pour accompagner la stratégie économique de la CINOR
- Partenariat avec l'Etat pour le CRTE : le Contrat de Relance de la Transition Ecologique (CRTE) visant

à faciliter la relance économique, la transition écologique et la cohésion du territoire,

- Partenariat avec le SIDELEC pour le développement d'un parc de bornes de recharges pour véhicules électriques,
- Partenariat avec le Centre De Gestion pour l'accompagnement des agents de la CINOR.

La CINOR lance le conseil de développement

La CINOR remet en place le conseil de développement. La population a été invitée à postuler selon trois collèges : Association, Entreprises et Personnes qualifiées. La 1ère séance se déroulera le 29 avril et les membres bénévoles du conseil de développement seront amenés à participer aux réflexions sur les projets du territoire.

Une nouvelle ressourcerie à Bagatelle

51kg par mois, c'est ce que produit chaque Réunionnais sur le territoire de La CINOR. C'est autant de déchets qui viennent saturer nos centres d'enfouissement. C'est pourquoi La CINOR travaille sur la construction d'une ressourcerie sur le principe d'une déchetterie inversée, c'est-à-dire pouvoir donner une seconde vie aux déchets ou aux objets usagés qui seront alors revalorisés, transformés grâce à des ateliers de revalorisation.

Le projet comporte des zones de collecte des matériaux, stockage, point de vente et lieu d'exposition, cafétéria, atelier de réparation, salle de réunion. Le terrain de 700 m2 est situé chemin Eloi Machoro à Bagatelle Est, sur la commune de Sainte-Suzanne.

Oté

In pti rotour dsu la plantassion do ri In pti rotour dsu in l'invanssion zényal lo père Laulanié épi son bande lékip

Somenn passé mwin la anparl azot lo ri SRI (système rizikiltir intansiv) é somenn passé galman David Gauvin la fé in gayar lartik an franssé dsi lo père Laulanié (Henri Laulanié, le curé inventeur de la riziculture intensive)... Pou mon par zordi mi vé fé in rotour dsu lo dè modékri mwin la fé somenn passé.

Pou kossa ?

Dabor inn, pars dann lo téknik pou lo plantaze dori, l'avé in avan Laulanié épi son ékipe laba dann Madégaskar, é in apré avèk toute bande téknik la mète o poin.

Dézyèmman pars dsi lo plan la prodiktivité lo randman dori la fé in bon an avan inkroyab é anpliss in kapassité doné gratuite pou toute bande péi i plante dori, pou trape in tro bonn randman.. San langré, san mashine konpliké épi tro shèr, san bande produi shimik.

La téknik lé la, èl lé pa difissil pou apliké, mé antanssion, la mantalilé la klé ladan : Pars sak la ansèrv lo téknik Sri la gingn bon rézilta é sak – dann lo même landroi, lo mèm kondission d'tère, la pa suv lo téknik – li rès touzour dè tone l'éktar avèk toute lo gaspiyaze dolo, gaspiyaz la somanss.

Toussa pou dire la kiltir épi la mantalilé ki sava avèk ossi sé in n'afèr inportan. In pti

mo d'filozofi bande invantèr la Sri : Lo ri sé inn plante i mérite lo respé, k'i doizète trété konm késhoz vivan. I fo pa fors la plante, i fo pa karssèr ali, pou fé rande ali son maksimome.

Astèr i fo ni romark ankor in n'afèr : bande zinvantèr lo Sri la pa fé pèye lo droi k'i rovien azot dsi lo l'invanssion. Sak i vé la pri, sak i vé la mète an pratik, in légzanpe in péi zordi ankor dann difikilté. Sa i fé panss amwin bande sossyété super-rish bande péi rish i krash pa zamé dsi zot droi d'oteur.

Mézami, si mi anparl ankor zordi la plantassion do ri, si kan mi parl sa mi majine ankor épi ankor lotosifizanss alimantère pou mon péi pou toute sak lé dann mèm sityassion ké nou, mi pé pa dire mi panss pa lo bande priz pozission note parti dopi in bon koupe de tan.

Mi lire dovan mwin, koté mon klavyé in liv noute parti la fé parète l'ané 2006 – Pour un nouveau contrat social-Page 31, i parl lotosifizanss alimantèr « répondre au maximum aux besoins alimentaires des réunionnais » :

La Rényon, noute péi-PCR, noute parti – sé in n'afèr i fo ni répète é touzour san fatigué mé sirtou in n'afèr a viv an militan.

Justin